

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 17 décembre 2004  
(convocation du 8 décembre 2004)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Sept Décembre Deux Mil Quatre à 09 Heures 00 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence successivement de M. CANIVENC Doyen d'âge et de M. Alain ROUSSET, Président élu de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, M. BOCCHIO Claude, M. BRANA Pierre, M. BREILLAT Jacques, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme BRUNET Françoise, M. CANIVENC René, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CARTRON Françoise, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michèle, M. DAVID Alain, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAORO Michèle, M. FAVROU Jean-Pierre, M. FAYET Guy, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FERRILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHARD Max, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOUDEBERT Henri, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MARTIN Hugues, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. PIERRE Maurice, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. PUJOL Patrick, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. ROUSSET Alain, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SEUROT Bernard, M. SIMON Patrick, M. SOUBIRAN Claude, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BELIN Bernard à M. SAINTE-MARIE Michel  
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André  
Mme DESSERTINE Laurence à M. BRON Jean-Charles (à partir de 13 H 30)  
M. FERRILLOT Michel à M. BAUDRY Claude (à partir de 12 H 30)  
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge (à partir de 12 H 30)  
Mme ISTE Michelle à M. GUICHARD Max (à partir de 12 H 30)  
M. JAULT Daniel à Mme DELAUNAY Michèle (à partir de 12 H 30)  
Mme LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel (à partir de 12 H 30)  
M. LOTHaire Pierre à M. DUCHENE Michel (à partir de 11 H 30)

M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
Mme NOEL Marie-Claude à M. HURMIC Pierre  
Mme PUJO Colette à M. QUERON Robert (à partir de 13 H 30)  
M. QUANCARD Joël à M. CAZABONNE Didier  
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques (à partir de 12 H 30)  
M. SEGUREL Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent (à partir de 11 H 00)  
Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne (à partir de 12 H 30)

**LA SEANCE EST OUVERTE PAR M. CANIVENC, DOYEN D'ÂGE**

**Marchés publics - Mise en place d'actions et d'outils de communication de la Communauté urbaine de Bordeaux - Appel d'offres - Signature du marché - Autorisation**

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

En juillet dernier, la direction de la Communication a lancé une consultation sous forme d'appel d'offres ouvert, afin de relancer le marché « mise en œuvre des actions et outils de communication », qui arrive à échéance le 26 janvier 2005.

Le prestataire retenu sera chargé du pilotage général des actions en liaison avec la direction de la Communication. Il sera également chargé d'émettre des recommandations, de concevoir, d'exécuter, de coordonner, de réaliser et de fabriquer les actions et outils de communication.

L'étendue et le rythme des actions de communication n'étant pas précisément connus, le marché qui sera attribué sera de type à bons de commande.

Le montant maximum de cette opération étant de 2 250 000 € TTC pour les trois ans, la mise en concurrence a été lancée au niveau européen.

Le marché sera conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa notification, avec les montants annuels suivants :

Minimum 500 000 € TTC et maximum 750 000 € TTC. Il pourra être reconduit pour deux périodes annuelles.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal et au budget annexe.

Budget Principal : Communication Institutionnelle, Economie, Plan des déplacements Urbains et Environnement.

- Articles 6226, 6228, 6231, 6233, 6236, 6237, 6261 – Chapitre 011 – Fonction 0230, 8120, 8222, 900 – CRB P100.

Budget Annexe : Communication Transport et Tramway.

- Articles 6226, 6228, 6231, 6233, 6236, 6238 - Chapitre 60/61/62 – CRB P100 et CRB H330.

La date limite de remise des offres était fixée au 28 septembre 2004 à 16 heures.

Pour cette consultation « « mise en œuvre des actions et outils de communication » quatre dossiers de candidats ont été reçus :

- ALS Cachou
- Ysa Ossard Latgé
- Groupement solidaire Publicis Atlantique / Eugène
- Groupement Agence 2 Com / Seti / Participe Présent – Plancréatif / Planète Graphique

Les différentes candidatures ont été examinées conformément à l'article 52 du code des marchés publics, en tenant compte des garanties techniques et financières qu'elles présentent, ainsi que des références professionnelles des candidats de nature et d'importance équivalente.

La Commission d'Appel d'Offres a décidé d'admettre la totalité des candidatures et a procédé le 13 octobre 2004 à l'ouverture des enveloppes contenant les offres.

Le jugement et le classement des offres ont été effectués dans les conditions prévues aux articles 53 à 55 du Code des Marchés Publics, suivant les critères classés comme suit par ordre décroissant :

1. la qualité technique de l'offre, en tenant compte de l'appréciation de la qualité du schéma d'organisation opérationnelle de l'agence et de l'équipe proposée, et de la pertinence et la qualité créative de la recommandation et de la proposition créative demandées
2. le montant de l'offre (évaluation des prix proposés au bordereau des prix unitaires et montant du détail estimatif)

Sur la base d'un rapport d'analyse des offres présenté par la direction de la Communication, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 24 novembre 2004, a décidé de retenir l'offre suivante :

- « ALS Cachou » pour le marché « mise en œuvre des actions et outils de communication », avec un détail estimatif d'un montant de 73 226,40 € hors taxes

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

Autoriser M. le Président :

- à signer le marché avec le prestataire retenu par la Commission d'Appel d'Offres du 24 novembre 2004 : « ALS Cachou » pour le marché « mise en œuvre des actions et outils de communication »
- 
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 17 décembre 2004,

Pour expédition conforme,  
le Vice -Président,

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
30 DÉCEMBRE 2004**

M. ALAIN ROUSSET

